

**Naissances dans les agglomérations urbaines.**—Le tableau 2, pp. 262-264, donne le nombre de naissances en 1963, au regard de la moyenne de 1956-1960, chez les mères domiciliées dans les agglomérations urbaines de 20,000 habitants ou plus. Étant donné que le chiffre de la population des centres urbains n'est pas connu pour les années intercensales, il est impossible de calculer les taux correspondants pour la période 1956-1960 ni pour l'année 1963.

**Illégitimité\*.**—En 1963, plus de 5 p. 100 des naissances vivantes au Canada étaient illégitimes. C'est un chiffre faible comparé à celui de plusieurs autres pays mais il tend à augmenter surtout depuis ces cinq dernières années.

**5.—Naissances vivantes illégitimes et pourcentage par rapport aux naissances vivantes totales, par province, 1941-1963**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada <sup>1</sup>
NAISSANCES VIVANTES ILLÉGITIMES													
Moy., 1941-1945..	406	107	1,074	591	3,003	3,751	597	673	852	889	..	..	11,536
" 1946-1950..	441	152	1,244	754	3,382	4,256	766	914	1,202	1,516	..	..	14,375
" 1951-1955..	426	139	1,082	659	4,086	4,065	969	1,044	1,481	1,898	..	50	15,951
" 1956-1960..	587	139	1,201	687	4,675	4,891	1,166	1,194	1,941	2,505	72	102	19,160
1961.....	666	135	1,334	735	4,931	5,456	1,469	1,419	2,430	2,680	94	141	21,490
1962.....	625	133	1,394	739	5,195	5,813	1,558	1,384	2,572	2,804	91	135	22,443
1963.....	761	131	1,455	812	5,644	6,351	1,683	1,580	2,741	3,079	78	143	24,458
POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX NAISSANCES VIVANTES TOTALES													
Moy., 1941-1945..	4.4	4.9	7.1	4.5	3.1	4.8	3.8	3.6	4.5	5.0	..	..	4.2
" 1946-1950..	3.6	5.3	6.9	4.5	2.9	4.0	4.0	4.2	4.9	5.9	..	..	4.1
" 1951-1955..	3.2	5.1	5.9	4.0	3.2	3.2	4.5	4.4	4.8	6.1	12.9	7.5	3.8
" 1956-1960..	3.9	5.2	6.3	4.1	3.3	3.2	5.2	5.0	5.3	6.4	14.2	10.8	4.1
1961.....	4.3	4.8	6.9	4.4	3.6	3.5	6.3	5.9	6.2	6.9	16.8	12.6	4.5
1962.....	4.1	4.7	7.2	4.5	3.8	3.7	6.8	5.9	6.6	7.4	16.6	11.9	4.8
1963.....	4.9	4.4	7.7	5.1	4.2	4.1	7.4	6.7	7.1	8.2	15.6	12.3	5.3

<sup>1</sup> Ne comprend Terre-Neuve que depuis 1949 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, que depuis 1951.

**Naissances multiples.**—Un accouchement environ sur 90 au Canada donne naissance à plus d'un enfant, au regard de 85 il y a plusieurs années; les chances de naissances multiples d'un accouchement sont donc moindres aujourd'hui qu'autrefois. Il y a une chance sur 90 qu'une mère accouche de deux jumeaux, une chance sur environ 10,000 qu'elle accouche de trois jumeaux, une chance sur 750,000 ou plus qu'elle donne naissance à des quadruplés. Deux naissances de quadruplés sont survenues au Canada en 1960,—les premières depuis 1957; une a été enregistrée en 1962 et une autre en 1963. En 1963, un total de 466,537 mères ont donné naissance à 471,544 enfants dont 465,767 ou près de 99 pour 100 nés vivants.

Le tableau 6 fait aussi ressortir que la proportion de mort-nés est plus forte parmi les naissances multiples que parmi les naissances uniques, deux fois plus élevée pour les naissances doubles, et de trois à cinq fois plus élevée pour les naissances triples.

\* Le terme « illégitime » employé ici ne s'applique pas à toutes les naissances conçues hors du mariage, mais à celles que les parents eux-mêmes ont déclaré survenues alors qu'ils n'étaient pas mariés l'un à l'autre lors de la naissance ou de l'enregistrement de la naissance et, en Ontario, à celles dont la mère est déclarée « célibataire » lors de la naissance ou de l'enregistrement.